

Milly-la-Forêt, le 20 novembre 2025.

Objet : Convocation au Conseil municipal du 26 novembre 2025.

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira le :

Mercredi 26 novembre 2025 à 20h30 en salle du Conseil

VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

**VIE ASSOCIATIVE – SPORT – CULTURE -
TOURISME**

Rapporteurs : Bernard BOULEY et Jean-Pierre TROTIN

1. État d'avancement à mi-parcours de l'inventaire du patrimoine réalisé par la Région Île-de-France
2. Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle au club des brocanteurs pour l'année 2026
3. Renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle à l'association « le bonheur est dans le pot » pour les 26 et 27 septembre 2026

FINANCES, ECONOMIE ET EMPLOI

Rapporteur : Jean-Marie ANNA

4. Actualisation de la liste du tableau des emplois pour lesquels un logement de fonction est attribué
5. Prise en charge des congés bonifiés par la collectivité
6. Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du centre interdépartemental de gestion
7. Octroi d'une subvention de 2500 euros à l'association « la Passion du rouge » via le SMOYS
8. Prise en charge des frais de réparation du véhicule de Monsieur PINASSON
9. Modification du tableau des emplois
10. Souscription d'un prêt Intracting auprès de la banque des territoires
11. Décision modificative n°3 au budget principal de la Ville 2025

**TRAVAUX – URBANISME – MOBILITÉS,
ACCESSIBILITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Rapporteurs : Bernard BOULEY et Amélie FERLAY

12. Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec le Parc naturel régional du Gâtinais français pour les travaux de réhabilitation des mares forestières du bois communal
13. Adoption du plan vélo communal de Milly-la-Forêt

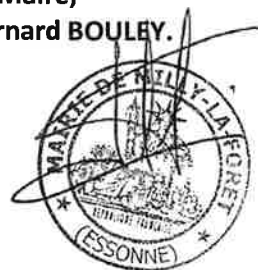
**EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE –
AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**

Rapporteur : Sophie DESFORGES

14. Convention d'objectifs et de financement 2026-2030 entre la Commune et la CAF de l'Essonne pour le Square aux Enfants
15. Convention d'objectifs et de financement « prestation de service » conclue entre la Commune et la CAF de l'Essonne pour le lieu d'accueil enfants-parents

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Bernard BOULEY.**



Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 :

1. Décision du Maire en date du 19 septembre 2025 – Acceptation du Contrat d'Exploitation Chauffage de la société CPE, pour la maintenance des chaufferies de la Commune, pour un montant de 14 873,00 € HT (quatorze mille huit cent soixante-treize euros hors taxes).
2. Décision du Maire en date du 19 septembre 2025 – Acceptation du devis de la société Tecnic, pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le projet d'enfouissement et d'aménagement de la rue des Fontaines, pour un montant de 25 000,00 € HT (vingt-cinq mille euros hors taxes).
3. Décision du Maire en date du 19 septembre 2025 – Acceptation du contrat de vente différée de la société Camping-Car Park, pour l'acquisition de matériels d'équipement destinés à l'aménagement de l'aire de camping-car de la Commune, pour un montant de 53 705,20 € HT (cinquante-trois mille sept cent cinq euros et vingt centimes hors taxes).
4. Décision du Maire en date du 29 septembre 2025 – Acceptation du devis de la société Bruneau pour l'aménagement intérieur de la Maison des Arts (équipements administratifs), pour un montant de 3 074,98 € HT (trois mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-dix-huit centimes hors taxes).
5. Décision du Maire en date du 1er octobre 2025 – Acceptation de la proposition tarifaire de la société STIMULUS pour le service de soutien et d'accompagnement psychologique proposé aux agents communaux, pour un montant de 2 472,12 € HT (deux mille quatre cent soixante-douze euros et douze centimes hors taxes).
6. Décision du Maire en date du 1er octobre 2025 – Acceptation du devis de l'Office National des Forêts pour des travaux sylvicoles consistant en la mise en place de plants en conteneurs sur sol préalablement travaillé avec fourniture des plants, pour un montant de 14 578,61 € HT (quatorze mille cinq cent soixante-dix-huit euros et soixante-et-un centimes hors taxes).
7. Décision du Maire en date du 3 octobre 2025 – Acceptation de l'avenant n° 2 au marché de transformation de la cour de l'école Julie-Daubié en cour Oasis, portant sur les prestations de plantations et espaces verts, entraînant une moins-value de 1 965,94 € HT (mille neuf cent soixante-cinq euros et quatre-vingt-quatorze centimes hors taxes).
8. Décision du Maire en date du 8 octobre 2025 – Acceptation d'un devis de la société Argotech pour des investigations techniques et un compte-rendu des abords de l'église, pour un montant de 5 350,00 € HT (cinq mille trois cent cinquante euros hors taxes).
9. Décision du Maire en date du 8 octobre 2025 – Acceptation d'un devis de la société Argotech pour des investigations techniques et un compte-rendu des abords de la Chapelle, pour un montant de 6 100,00 € HT (six mille cent euros hors taxes).
10. Décision du Maire en date du 13 octobre 2025 – Acceptation du devis de la société Konica Minolta pour la licence KCPro et sa maintenance sur trois ans pour la GED, pour un montant de 3 512,00 € HT (trois mille cinq cent douze euros hors taxes).
11. Décision du Maire en date du 15 octobre 2025 – Acceptation du devis de la société La Table du Hussard pour la prestation traiteur et de service à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire 2026, pour un montant de 4646,00 € TTC (quatre mille six cent quarante six euros toutes taxes comprises).
12. Décision du Maire – Ouverture d'un compte à terme et placement de 100 000,00 € (cent mille euros) pour une durée de trois mois renouvelable, au taux de 1,95 %.
13. Décision du Maire en date du 24 octobre 2025 – Acceptation des termes du contrat de prestations de services en régie « technicien sécurité et réseaux » pour la période d'octobre 2025 à août 2026, pour un montant de 17 640,00 € HT (dix-sept mille six cent quarante euros hors taxes).
14. Décision du Maire en date du 24 octobre 2025 – Acceptation de l'avenant au lot n° 8 « Chauffage – Ventilation – Climatisation – Plomberie sanitaire » du marché de transformation

d'un logement communal en Maison des Arts et Métiers, conclu avec la société Deschamps Lathus, pour un montant de 6 615,70 € HT (six mille six cent quinze euros et soixante-dix centimes hors taxes) en plus-value.

15. Décision du Maire en date du 24 octobre 2025 – Acceptation de l'avenant au lot n° 5 « Menuiseries extérieures » du marché de transformation d'un logement communal en Maison des Arts et Métiers, conclu avec la société Rénokéa, pour un montant de 5 762,01 € HT (cinq mille sept cent soixante-deux euros et un centime hors taxes) en plus-value.
16. Décision du Maire en date du 4 novembre 2025 – Acceptation de la sous-traitance de la société TPS Soisy à la société GCL BTP 91 concernant des travaux d'aménagement divers dans le cadre des travaux d'entretien et de réfection de la voirie communale (sans incidence financière sur le prix du marché).
17. Décision du Maire en date du 11 novembre 2025 – Acceptation du marché public de signalétique verticale attribué à la société DICOREP, pour un montant de 2 547,00 € HT (deux mille cinq cent quarante-sept euros hors taxes).

POUVOIR

Je soussigné(e)....., agissant en qualité
d'Adjoint au Maire/Conseiller Municipal¹, donne pouvoir à
.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du **Conseil Municipal** du.....

Fait à....., le

¹ Rayer la mention inutile

